

COMMUNE D OTHIS

Avis d'enquête publique

Modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune d'Othis.

Par arrêté du 18 octobre 2024, le maire d'Othis, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification n° 1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Othis.

Mr Alain LEGOUHY domicilié 7 impasse Asturias 77100 Meaux en qualité de retraité a été désigné par le Tribunal Administratif de Melun comme commissaire-enquêteur titulaire et Mr MÉRIL DECIMUS est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie du 15 novembre 2024 au 29 novembre 2024 inclus aux jours et heures suivants : les lundis de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h30, les mardis mercredis jeudis de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30 et les vendredis de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 16h30 ou le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5752>

Le commissaire enquêteur recevra en mairie d'Othis les :

- Vendredi 15 novembre : 9h-12h
- Lundi 18 novembre : 15h30-18h30
- Vendredi 29 novembre : 13h30-16h30

Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5752>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-5752@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5752> et donc visibles par tous.

Les observations sur le PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Service urbanisme-enquête-publique « Modification n°1 du PLU », Mairie , 6 rue Gérard de Nerval 77280 Othis.

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, la modification du PLU pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du Conseil Municipal.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune d'Othis.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie d'Othis et sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5752> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Othis, le 18 octobre 2024

Le Maire,

Viviane DIDIER